

Conférence de presse Haïti :  
Maison de la presse, Samedi 13 février 2010.  
Par Pr. Adame Ba Konaré

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Bonsoir à vous tous et à vous toutes.

Merci d'avoir répondu à l'invitation de cet après-midi. En ce lendemain de journée officielle de deuil à Haïti, je voudrais, avant tout propos, adresser notre compassion commune au peuple haïtien, aux Haïtiens résidant au Mali, aux Haïtiens maliens, aux Maliens Haïtiens.

Merci particulièrement au président de la maison de la presse, qui nous a si chaleureusement accueillis ; à l'ensemble de la presse, aussi bien malienne qu'africaine et internationale, cette presse qui a su informer dans les moindres détails les péripéties du tragique séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, à 16H30, heure locale (21H30 GMT.)

L'exercice auquel vous êtes conviés avec nous aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, vise à faire meilleure connaissance avec Haïti, surtout dans le domaine de l'histoire et de ses relations avec l'Afrique.

Cette démarche s'inscrit dans la suite logique du communiqué que j'ai lancé le 14 janvier 2010, en vue de mobiliser des fonds pour soutenir Haïti.

Nous établirons également l'énorme bilan de la catastrophe au stade actuel, pour ensuite expliquer, pourquoi et en quoi, la solidarité doit s'organiser autour de Haïti.

Lorsque l'on évoque Haïti, en fonction de la génération à laquelle on appartient au Mali et en Afrique, deux réponses surgissent à l'esprit : Duvalier et ses tontons macoutes, la pauvreté, un pays parmi les plus pauvres du monde.

Mais pour beaucoup de gens, Haïti, c'est aussi Toussaint Louverture, mais surtout la première république noire du monde.

Oui, Haïti, c'est tout cela : un pays au destin particulier, qui le 1<sup>er</sup> janvier 1804, proclama son indépendance après un soulèvement meurtrier contre le régime esclavagiste français.

Haïti, c'est un pays ravagé par une instabilité politique chronique, avec des dictateurs réputés.

Haïti, c'est un pays soumis au bon vouloir des puissances étrangères.

Haïti, c'est un pays qui n'a cessé de plonger, un pays où le malheur est devenu presque une routine.

Lorsque l'on parle de solidarité envers Haïti, d'autres interrogations fusent : Où se trouve même Haïti, pourquoi apporter la solidarité si loin de notre pays, voire de notre continent (Haïti est à 6889 kms de Bamako?) Quand nous avons nous-mêmes nos propres problèmes ?

Pour exposer tout cela, de façon ramassée, je ne peux résister à la tentation de commencer ainsi :

Il était une fois une île lointaine, très lointaine, bordée au nord par l'océan atlantique et au sud par la mer des Caraïbes. Elle appartient à l'archipel des Grandes Antilles et s'étend sur une superficie d'environ 30.000 km<sup>2</sup> (27.750 km<sup>2</sup> plus exactement). Le relief est très accidenté, majoritairement montagneux ; presque toutes les côtes sont bordées de montagnes. Les fleuves sont très peu navigables, à part l'Artibonite, le principal d'entre eux. Le climat est tropical avec une saison de pluies qui s'étend d'avril à juin et d'octobre à novembre. Dans cette île, vivaient des populations locales d'Arawak ou Tainos et de Caraïbes.

Sur cette île, le 5 décembre 1492, débarque un explorateur, il est Espagnol et il se nomme Christophe Colomb ; il la baptise Hispaniola, la petite Espagne. Christophe Colomb est étourdi de joie, il est heureux : il croit avoir découvert les Indes, mais en fait, il vient de découvrir l'Amérique.

Il paraît que dès que Christophe Colomb eut débarqué, il s'est écrié : où est l'or ? L'or, oui, la soif de l'or. Mais il n'y avait pas que l'or en jeu ; Christophe Colomb avait aussi apporté des souches de canne à sucre et d'indigo, dont l'exploitation, plus tard remplacera celle du métal précieux. Pour la gigantesque mise en valeur de ces matières premières, on utilisa d'abord les populations autochtones mais elles résistèrent mal aux durs travaux et succombèrent par milliers.

Face à l'hécatombe, l'idée surgit alors de faire recours à un autre peuple, noir celui-là, qu'on venait de découvrir de l'autre côté de l'océan atlantique, un peuple jugé robuste, acclimaté : vous l'avez deviné, il s'agit des Africains. A partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, les

populations côtières africaines connaîtront les ponctions les plus importantes : Côte du Kongo et d'Angola, mais surtout golfe du Bénin : Bénin actuel, Togo, Ghana, Nigéria, il ya aussi le golfe de Guinée, les côtes de la Sénégambie, qui charrient les convois en provenance de l'hinterland, etc. Des esclaves embarqués dans des bateaux négriers jetés à la mer, où les attendent des conditions immorales et traumatisantes, au point que ceux qui arrivent à destination ne sont que des lambeaux, sans identité, si ce n'est celle de bêtes effarouchées. Les plus résistants maintiendront le contact à travers la Terre-Mère grâce à une spiritualité profonde : le vaudou.

Au courant de ce siècle, la partie occidentale de l'île est délaissée par les colons Espagnols et des aventuriers français s'implantent progressivement, mais c'est sous l'impulsion de Colbert, ministre de Louis XIV, que l'installation française est officialisée, avec, en 1697, le traité de Ryswick. Colbert encourage la création de plantations de l'indigo et de la canne à sucre, règlemente l'esclavage en préparant le Code Noir, promulgué en 1685 et qui fera de l'esclave une marchandise, un bien meuble, régi par un arsenal juridique répressif qui aménage pour lui des sévices sadiques et bestiaux.

L'ère de gloire de la colonie esclavagiste se situe au XVIIIe siècle, elle tourne à plein turbot et est alors surnommée Reine des Antilles, fournissant à elle seule les trois quarts de la production du monde en sucre, cacao et café. Tout cela repose sur le travail des esclaves africains, estimés à 500.000 pour seulement 600.000 colons, marchant à la chicote et au fouet, marqués au fer rouge, conformément à leur statut de bêtes de somme.

Une situation intenable, qui fera que la population esclave va entrer en révolte, mieux, déclencher une révolution, l'une des plus sanglantes. Des noms traversent cette révolte et cette révolution; ils sont connus :

C'est d'abord Toussaint Louverture, un cocher promu médecin. Hyppolite Gaou, son père, appartenait à la famille royale d'Alada au Danhomé (actuelle R du Bénin), et avait été vendu au Conte de Breda dans la plantation duquel Toussaint Louverture était né. Toussaint Louverture récupère l'ensemble du mouvement à partir de 1791 et en stratège, avance méthodiquement, changeant de camp au gré des circonstances. Le Mouvement résonnera en écho avec ce qui se passe en Métropole, où s'opère une autre révolution, déclenchée en 1789 et qui

réfuse l'ordre ancien. On y parle droits de l'homme et du citoyen ; un mouvement se dessine même pour soutenir les insurgés de Saint-Domingue, une société est créée en leur nom, dirigée par l'abbé Grégoire : la Société des Amis des Noirs.

La Convention, organe issu de cette révolution, abolit l'esclavage dans les colonies françaises au grand dam des colons mais quand arrive au pouvoir un certain Napoléon Bonaparte, Napoléon Premier, devenu Premier Consul en 1802, après son coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), l'esclavage est restauré. Pour réduire Toussaint Louverture et rétablir l'ordre colonial, Napoléon envoie son beau-frère le Général Leclerc, vainqueur de la campagne d'Italie en Europe, à la tête d'un impressionnant bataillon à Saint-Domingue. La bataille est rude, implacable. Toussaint Louverture, proclamé gouverneur général de Saint-Domingue en 1801 mais ne reconnaissant que formellement l'autorité de Bonaparte, est arrêté fin mai 1802 puis déporté en France où il est emprisonné au Fort de Joux, le 25 août 1802 et où il meurt le 7 avril 1803, des suites de pneumonie et d'infections dentaires.

Mais Leclerc est foudroyé par la fièvre jaune alors désignée sous le nom de maladie de Siam ; il n'a que 31 ans. Rochambeau entreprend de venger la France tandis que Jean Jacques Dessalines, d'origine Kongolaise, un autre indépendantiste issu des flancs de l'agitation, reprend le flambeau de la guerre de libération, qui va embraser l'île entière. L'armée française est mise en déroute à la bataille de Vertières, Dessalines proclame l'indépendance de l'île sous le nom Haïti, mot venant d'une langue Arawak, signifiant **la Terre des hautes montagnes**, adopté en rupture avec le souvenir de l'esclavage et de la colonisation que rappelait le premier nom de Saint Domingue. Nous sommes en 1804, la première république noire du monde venait de naître. Dessalines s'intitule empereur sous le nom de Jacques 1<sup>er</sup>.

Mais il est assassiné en 1806 et les Espagnols récupèrent, en 1808, la partie orientale de l'île, cédée à la France en 1795. Une période confuse plonge Haïti dans la guerre civile : tandis que Henri Christophe, ancien esclave noir, révolutionnaire radical, se proclame roi dans le nord du pays sous le nom de Henri 1<sup>er</sup> au Sud, le Mulâtre Alexandre Sabès dit Pieton fonde une république ; il fait mieux : il parraine le Vénézuélien Simon Bolivar, « le Grand Libertador » réfugié en Haïti entre 1812 et 1817 en lui fournissant des armes pour combattre

l'envahisseur espagnol; son successeur Jean-Pierre Boyer réunifie le Nord et le Sud en 1820 et conquiert la partie espagnole en 1822.

En 1844, l'Est fait sécession. Saint Domingue est définitivement scindée en deux Etats : Haïti et la République dominicaine ou République de Saint-Domingue.

Le destin de Haïti va continuer à tanguer ; les dictateurs se relayent.

Après quelques décennies de semblant de stabilité, Haïti attire la convoitise des Américains, déjà présents chez le voisin de la République dominicaine. Ils l'occupent militairement le 28 juillet 1915 ; ils resteront jusqu'en 1934, entraînant de grandes révoltes.

Haïti continuera à s'enfoncer dans l'instabilité.

Arrêtons-nous un instant pour faire un gros plan sur l'un des dictateurs les plus célèbres de l'histoire récente, François Duvalier, qui arrive au pouvoir à la suite d'un scrutin contesté en 1957 et se proclame président à vie. On le surnomme Papa Doc, ce jadis « bon docteur » des campagnes. Il crée cette fameuse milice des Tontons Macoutes, réhabilite le culte vaudou, prend soin de faire amender la constitution par l'Assemblée Nationale pour lui permettre de désigner son fils Jean-Claude comme successeur.

A sa mort, survenue le 21 avril 1971, ce dernier prend le pouvoir, il n'est âgé que de 19 ans, d'où son surnom de bébé Doc. Le règne des Duvalier est caractérisé par la répression sauvage des opposants (30.000 personnes sont tuées), faisant fuir les forces vives du pays : c'est sous l'ère duvalienne notamment, qu'on voit affluer beaucoup de Haïtiens en Afrique sub saharienne comme coopérants. Ici, au Mali, nous avons accueilli, dans ces années-là, des Haïtiens médecins, professeurs, ingénieurs des Travaux publics...

Bébé Doc est renversé en 1986 à la suite d'une insurrection populaire et s'enfuit pour aller s'installer dans le sud de la France où il se trouve toujours.

Gros plan sur un autre homme que nous connaissons bien parce son histoire est récente : c'est Jean-Bertrand Aristide ou le père Aristide, le « prêtre des bidonvilles » dont la profession de foi à ses compatriotes, à la fin des années 1980, condense le drame de Haïti : « *Vous élever de la misère infra-humaine à la pauvreté digne.* » Elu président en 1990, Aristide est chassé à son tour par un coup d'Etat militaire, perpétré par le Général Cedras qui installe une dictature féroce

dans le pays. Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, réinstalle par force Aristide à Port-au-Prince. René Préval, un de ses proches, lui succède de 1995 à 2000.

Aristide est réélu en 2000 mais son mandat se termine dans un bain de sang. Le pacte signé avec des bandes criminelles et la milice mystique des « Chimères » armées pour sauver son pouvoir, jette le discrédit sur lui. Il tombe en 2004 sous la pression des Etats Unis d'Amérique, de la France, du Canada et d'une insurrection armée, il est exfiltré par les Etats Unis et la France en République Centrafricaine. Plus tard, le président Tabo Mbéki l'amènera en Afrique du Sud où il réside aujourd'hui avec sa famille. René Préval, après une courte transition conduite par le premier ministre Latortue, et le président Boniface Alexandre revient au pouvoir en février 2006. Il est le président actuel.

Bilan de cette histoire politique agitée : en deux siècles, Haïti aura connu 22 constitutions, 38 présidents dont six seulement ont achevé leur mandat, 3 présidents assassinés, des coups d'Etat, des explosions de violence, de brûlantes haines raciales, de grandes révoltes populaires.

Haïti vit pratiquement sous perfusion de la communauté internationale et des Etats-Unis, depuis le retour de Préval. Depuis 2004, la **Minustah**, « force de stabilisation » de l'ONU, entretient 9.000 hommes avec mandat officiel de sécuriser le pays et de former une police nationale.

Passons maintenant à notre actualité avec quelques indications chiffrées :

Haïti compte neuf millions d'habitants, constitués à 95% de descendants des esclaves noirs et le reste de mulâtres ; plus de 60% vivent en zone rurale. La capitale, Port-au-Prince, englobe plus de 80 % de la population urbaine, soit près de trois millions d'habitants. Il y a aussi de nombreux exilés Haïtiens dans le monde, notamment aux Etats- Unis, au Canada, en France, plus de trois millions, ce qui équivaut au tiers de la population de l'île.

Près de la moitié de la population haïtienne a moins de 18 ans. Seuls 10 % en âge d'être scolarisés vont dans les écoles publiques, 32% dans les écoles privées et 58% ne vont pas du tout à l'école.

L'espérance de vie s'élève à 55 ans, la mortalité infantile est très élevée, 75 pour mille naissances.

L'économie est fondée sur l'agriculture, l'industrie est très peu développée et concerne les entreprises d'assemblage, le secteur de l'agriculture, notamment le café et les manufactures de textiles. Ici, comme ailleurs, dans les pays sous-développés, le secteur informel occupe une place importante.

Avec ces indicateurs, Haïti est classée pays le plus pauvre des Amériques, au 158<sup>e</sup> rang des pays les plus pauvres du monde, devançant 24 pays dont 22 en Afrique et deux en Asie. Le taux de chômage atteint 75% de la population active. 78% vivent sous le seuil de pauvreté de deux dollars par jour et 54% dans un état de pauvreté extrême (moins d'un dollar par jour.)

Malgré tout, la culture haïtienne est restée toujours vivace, avec de grands écrivains et poètes, peintres et musiciens, tous de réputation mondiale. Les religions sont le Vaudou, importée d'Afrique, le catholicisme et le protestantisme, imposés par le colonisateur.

Changeons de registre.

Il y a aussi l'autre Haïti, la Haïti qui apparaît comme le précipité de toutes les catastrophes naturelles, le lieu de démonstration par excellence de la puissance de la nature : ouragans, tempêtes, cyclones, séismes. La saison des ouragans, combinée avec les pluies, est particulièrement redoutée ; elle s'étend du mois de juin jusqu'à la fin du mois de novembre.

Pour revenir au séisme, Haïti est située dans une zone sismique, entre deux plaques tectoniques, selon les spécialistes : celle de l'Amérique du Nord et celle des caraïbes.

Le séisme dont Haïti a été la victime le 12 janvier 2010 n'est pas une première. Le cycle est récurrent, au moins dix séismes de grande magnitude, en trois siècles.

Mais le dernier tremblement, 7 sur l'échelle de Richter, est le plus meurtrier jamais enregistré dans l'histoire des Amériques : 217.000 morts ; autant ensevelis sous les décombres, 300.000 blessés et handicapés ; 134 victimes ont pu être sauvées des ruines.

Beaucoup de personnes de toutes catégories et de toutes conditions sociales dont des médecins, des enseignants, des étudiants, des élèves, des artistes etc. et de personnalités : de nombreux ministres, le président du parlement et des élus du peuple, des chefs religieux parmi lesquels l'archevêque de Port-au-Prince, le

représentant des Nations Unies à Haïti et une majeure partie de son staff, font partie du lot des morts.

Près de 610.000 personnes sont sans abri à Port-au-Prince et sont hébergées dans 500 camps de fortune.

Environ un million de personnes pourraient fuir les localités dévastées et prendre la direction des campagnes, qui elles-mêmes sont dans une situation de très grande précarité. Mais ce sont trois millions de personnes à qui l'on doit porter secours.

Bilan matériel : presque toutes les maisons sont tombées, de même que de grands édifices publics : le palais présidentiel, la cathédrale Notre-Dame de Port-au-Prince, les hôpitaux, les écoles, la caserne de pompiers, la prison, le QG de la police, la Direction générale des Impôts, les centres commerciaux etc., beaucoup de ministères, l'hôtel Christopher, siège de la Minustah, le bâtiment des Nations Unies. Nous avons tous vu avec stupeur sur nos petits écrans les images incroyablement apocalyptiques de ce chaos absolu.

Les actes de pillage compliquent la situation, les problèmes se posent en termes de survie : les gens cherchent un abri et à manger d'abord.

Leonel Fernandez, le président de la République dominicaine évalue les besoins à dix milliards de dollars.

Quelle explication donnée à la vulnérabilité de Haïti à ces catastrophes ? Voilà la question qui taraude tout un chacun.

Plusieurs facteurs sont mis en cause : infrastructure inadaptée, environnement dégradé, inefficacité des gouvernements confrontés à de graves problèmes.

Aucune construction de l'île n'a été effectuée en conformité avec les normes anti-sismiques réglementaires. On se souvient, en novembre 2008, une école s'était effondrée, faisant 103 morts et 150 blessés dans la banlieue de Port-au-Prince. Et à chaque cataclysme, ce sont des milliers de bâtiments qui s'écroulent.

Des explications idéologiques fallacieuses y trouvent aussi leur place ; il faut en parler parce qu'on les entend : Haïti, Trou noir de la Planète, Haïti, Terre maudite, Haïti, Terre de mission, selon des groupes chrétiens fondamentalistes américains qui affluent par centaines vers elle.

Le pasteur évangéliste américain Pat Robertson dit que Haïti, au moment de sa guerre d'indépendance, a signé un pacte avec le diable

pour la libérer des Français : « Nous te servirons si tu nous débarrasses des Français. » Il a bien sûr déclenché une vive polémique. Soyons sérieux !

La grande majorité des analystes rendent d'abord le régime esclavagiste de Saint-Domingue responsable du drame Haïtien : des siècles durant, Haïti a été exploitée, surexploitée, a vu ses productions destinées à enrichir la seule métropole dont elle fournissait, à elle seule, les 2/3 du produit national brut. Mais Haïti paya cher aussi son indépendance : la France se revancha d'elle en demandant l'indemnisation des propriétaires d'esclaves, en guise de rançon se chiffrant à 90 millions de francs or. Cette somme a été versée à la France entre 1825 et 1885 ; réactualisée, elle a été estimée à plus de 22 milliards de dollars par le gouvernement haïtien en 2004, qui réclama son remboursement. Sans compter que la guerre d'indépendance a tué un tiers de la population, détruit toutes les villes et les plantations.

Ce n'est pas tout : il y a aussi la présence, sur ses rivages, de ce puissant et remuant voisin que constituent les Etats Unis d'Amérique. Ce sont également les différents régimes dictatoriaux successifs.

Enfin, il y a les injonctions de la Banque Mondiale et du FMI pour l'ouverture brutale du marché et qui ont conditionné les aides à la baisse drastique des droits de douane, à partir de 1986. Résultats : le riz américain a envahi le marché haïtien, les paysans, incapables de soutenir cette concurrence, se sont appauvris et ont abandonné leurs terres pour s'enfuir vers les bidonvilles.

Maintenant que nous avons fait meilleure connaissance avec Haïti, allons au cœur de l'exposé : pourquoi cette sollicitation à contributions ?

Parce que d'abord, au-delà de la relation charnelle avec Haïti, Haïti dite fille aînée de l'Afrique, alors que les thèses sur l'inégalité des races faisaient florès en Europe, avec, entre autres écrits, le fracassant « *Essai sur l'inégalité des races humaines* » d'Arthur Gobineau sorti en 1853 et réédité en 1854, contre les détracteurs de la race noire, ce furent les intellectuels haïtiens qui se firent les défenseurs de la race noire.

Pour eux tous, comme l'a écrit l'un des représentants les plus illustres de cette intelligentsia, j'ai nommé Price Hannibal, Haïti représentait « *La Mecque, la Judée de la race noire, le pays (...) où doit aller en pèlerinage, au moins une fois dans sa vie, tout homme*

*ayant du sang africain dans les artères ; car c'est là que le nègre s'est fait homme ; c'est là qu'en brisant ses fers, il a condamné irrévocablement l'esclavage.* »<sup>1</sup> Mieux, c'est à Haïti que les Africains ont inversé les rôles en se substituant à leurs maîtres, pour créer, en ce coin des Amériques, une nouvelle patrie pour l'homme noir. Quel autre « fantastique avatar » tiendrait la dragée haute devant ce peuple ?

Illustration vivante de la montée irrésistible d'une Afrique unie face à l'oppression et à la domination, après avoir été le « porte-étendard de la race noire en Amérique », Haïti a revendiqué haut et fort son rôle historique qui était **d'œuvrer à l'évolution générale de ses congénères**. C'était même sa raison d'être internationale.<sup>2</sup> Aimé Césaire dira que « *Haïti n'a pas conquis la liberté seulement pour elle, elle a conquis la liberté pour tous les hommes de couleur, peut-être pour tout un continent.* »<sup>3</sup>

Bénito Sylvain, (1868-1915), un autre de ses brillants intellectuels, ébloui par la victoire de l'Ethiopie contre les troupes italiennes à la bataille d'Adoua le 1<sup>er</sup> mars 1896, et qui visita ce pays cinq fois, travailla avec acharnement pour obtenir l'association des deux Etats noirs réellement indépendants : Haïti et l'Ethiopie. C'était à l'occasion du centenaire de l'indépendance haïtienne (1904).

Quand les Belges ont quitté le Congo belge (actuelle RDC) en 1960, ce furent les intellectuels haïtiens, qui montèrent en première ligne pour venir former les jeunes Congolais. Auparavant, ils avaient apporté leur soutien à la Guinée, après que les Français eurent plié bagages en représailles à la proclamation de l'indépendance de ce pays en 1958.

Ce sont encore eux, les intellectuels haïtiens, qui ont prolongé le mouvement panafricaniste germé dans ce qu'on a appelé le triangle anglophone et dont les figures de proue, l'Américain W.E.B. Dubois, Georges Padmore de Trinidad et Marcus Garvey de Jamaïque, ont marqué certains chefs d'Etats Africains dont Kwame Nkrumah du Ghana, Jomo Kenyata du Kenya ou Nandi Azikiwé du Nigéria.

---

<sup>1</sup> De la Réhabilitation de la race noire par la république d'Haïti (1900).

<sup>2</sup> La Diaspora Africaine, Tribune culturelle panafricaine, Spécial printemps 2006 : Le panafricanisme au 21<sup>ème</sup> siècle par Le professeur Elikia M'Bokolo. Paris, Avril 2006.

<sup>3</sup> Les voix de l'écriture, Aimé Césaire, Paris, Radio France Internationale, 1996, rapporté par Elikia Mbokolo in « La diaspora Africaine », opus cit.

L'historien Elikia Mbokolo soutient même que le mouvement de la négritude fut l'héritier du renouveau littéraire haïtien en même temps que de la renaissance nègre de Harlem<sup>4</sup>.

Comment ne pas citer, dans ce registre-là, Price-Mars, décédé en 1969, Price-Mars, **le chantre de la revendication des racines africaines**, qui a intégré la Société Africaine de Culture (la SAC), cette maison pionnière de la réhabilitation de la culture africaine, avec sa revue Présence Africaine, créée en 1947 par le Sénégalais Alioune Diop et dont il prendra plus tard la tête.

Ce n'est pas tout, à partir de l'occupation américaine des années 1915-1934, Haïti a prôné sur le terrain une doctrine de « **retour au peuple** », pas pour l'éduquer ou l'instruire, mais pour inculquer en lui les valeurs africaines : les contes, les mœurs, les croyances, les pratiques sociales et les formes de sociabilité.

Bref, l'intelligentsia haïtienne a suscité un vaste mouvement de retour à l'Afrique. « *Nous n'avons de chances d'être nous-mêmes que si nous ne répudions aucune part de l'héritage ancestral. Eh bien ! cet héritage, il est pour les huit dixièmes un don de l'Afrique.* », s'écrie Price-Mars.<sup>5</sup>

Tenaillé par cette inextinguible soif d'Afrique, Roger Dorsinville, une autre plume célèbre de Haïti, vint s'installer entre 1961 et 1986 au Libéria et ensuite au Sénégal, liant l'acte à la parole.<sup>6</sup>

Je pourrais continuer à citer des exemples.

Mesdames et Messieurs, la dette d'amour n'est pas une dette remboursable. La solidarité avec Haïti est juste un **devoir de reconnaissance et de justice**, si nous sortons du cadre étriqué de notre nationalisme malien pour voir large, pour voir Afrique. Vous l'aurez compris, je suis dans une posture panafricaniste.

Solidarité avec Haïti ensuite parce que je crois, au-delà de toute autre considération, que la **solidarité est un devoir humain**.

Et je m'en vais emprunter à ce propos, cette formule à un éditorialiste de Marianne<sup>7</sup> : « *Eh bien, oui, il y a des moments, en effet,*

---

<sup>4</sup> Elikia Mbokolo ibid.

<sup>5</sup> Price-Mars, DR.J. 1928, *Ainsi parla l'oncle. Essai d'ethnographie*, Compiègne, Imprimerie de Compiègne. (Bibliothèque haïtienne.)

<sup>6</sup> *Haïti, fille aînée de l'Afrique* in Jeune Afrique Haïti année Zéro, N° 2558 du 17 au 23 janvier 2010.

*où, face à l'excès du mal, la compassion s'impose comme une évidence. »*

Evidemment, le Mali, l'Afrique sont logés à la même enseigne que Haïti : pays et continent pauvres, rongés par les mêmes maux que Haïti. Mais oh ! Chers invités, devrions-nous pour autant refuser d'aider Haïti ? Ne serait-ce pas là une attitude égoïste ? Ne serait-ce pas faire bon marché de la solidarité sociale fortement ancrée en Afrique ? Cette Afrique où, on a beau être pauvre, on a toujours quelque chose à partager même si c'est par une présence, de beaux mots ou un simple sourire. Y'a t-il meilleure richesse pour un Homme que la victoire sur ses pulsions égoïstes ? Eh bien ! Ces pulsions égoïstes, osons les défier. Montons à l'assaut des barricades honteuses qui bloquent la voie à nos penchants altruistes.

Evidemment, l'aide que nous pouvons apporter peut paraître dérisoire comparativement aux milliards débloqués par les puissances nanties mais je professe mon credo :

Je crois en la **solidarité dans la pauvreté** ; je crois en la **solidarité entre les pauvres**, je crois en la **solidarité entre tous les humains** ; je crois en la **solidarité avec notre environnement**. Enfin, je crois en la **solidarité entre tous les éléments de cette nature** car nous sommes tous des poussières d'étoiles, aussi bien nous humains, que les bêtes et les objets apparemment inanimés, les montagnes, les rivières, les fleuves, ma table de travail, ma robe, mon parfum. Oui, l'aventure cosmique à laquelle participe l'humanité est un tout interpénétré, interdépendant.

Prenons garde, la nature est rusée.

Quand bien nous savons que notre système – le système solaire – est programmé pour disparaître dans 4 à 5 milliards d'années, personne ne sait encore de quel effet de fin la nature va user pour fermer cette session : big bang, big Crunch, en douceur, par vibration, brutalement ? Ce jour-là, tous les pays subiront le même sort. Ce jour-là, pour paraphraser ce dicton bamanan : *« toi qui dis que la bataille des chiens ne te concerne pas, assure-toi d'avoir une bonne porte de sortie. »*

---

<sup>7</sup> Notre Opinion Haïti. « *Chercher l'erreur, trouver l'horreur.* » par Joseph Macé-Scaron, in Marianne/16 au 22 janvier 2010.

En termes d'actions, sans tenir compte des aides d'urgence, chacun y va de ses moyens : Côté Etats, en dehors des puissances occidentales, USA en tête, Canada, France, les pays de l'Amérique latine ont joué pleinement leur rôle de bons voisins par des aides massives matérielles de toutes sortes et en équipes de secouristes, que ce soit le Brésil, Cuba, le Venezuela, l'Equateur ou encore la république dominicaine. Les présidents de ces deux Etats se sont très vite rendus sur place. Les pays d'Amérique du Sud viennent de décider de débloquer 300 millions d'aide lors d'un sommet extraordinaire tenu à Quito en Equateur le 09 de ce mois.

Les Etats africains ont annoncé aussi leur écot. Sans être exhaustive, je citerai : la RDC deux millions et demi de dollars, la Guinée Equatoriale deux millions de dollars, le Congo Brazzaville, le Gabon, le Sénégal, le Tchad, un million, soit quelques cinq cent millions de francs CFA chacun; le Bénin cent millions de francs CFA; le Maroc, un million de dollars + 15 tonnes d'aliments et des médicaments embarqués dans un avion cargo parti le 16 janvier,

On peut aussi citer, toujours en dollars, Maurice 500.000, le Rwanda, 100.000, le Botswana 150.000, le Liberia, 50.000, l'Afrique du Sud qui, en même temps qu'elle envoyait des hommes sur le terrain, fit une contribution de quatre millions de dollars. Le président Wade s'est montré le plus original, en proposant d'offrir des terres aux Haïtiens au Sénégal.

Ici, au Mali, le gouvernement a contribué pour 100 millions de Francs CFA mais la société civile n'a pas été en reste : Les Editions Cauris, la Compagnie Donko Séko et Blonba Productions ont organisé une « **veillée pour Haïti** » qui a regroupé une trentaine d'artistes les plus talentueux du pays et des religieux, tandis que le Lion's club organisait des quêtes en produits de première nécessité. Lors de la rentrée littéraire de Bamako, tenue il y a trois jours, les écrivains ont rendu hommage de leur côté à Haïti à travers la lecture de poèmes, de contes, et des témoignages. Il n'y a pas de petit geste.

Il demeure qu'il faille aider Haïti à être autonome. Tout le monde sait que Haïti est située en zone sismique.

Les dégâts du séisme n'ont pas pu être limités parce que Haïti n'a pas les moyens de prévenir ses catastrophes en construisant des bâtiments obéissant aux normes antisismiques.

Pour sa part, la Fondation Partage a décidé de contribuer à la construction d'une école à Port-au-Prince. Pourquoi une école ? Parce, en plus de ma sensibilité de femme enseignante, la formation et l'éducation de ressources humaines pour Haïti, est une nécessité incontournable pour faire face à l'énorme défi qui l'attend après tant d'épreuves.

Nous voudrions que cette école se dresse comme un témoignage matériel de la présence d'un pays africain, situé loin, très loin de Haïti, de l'autre côté de l'océan atlantique, quelque part à l'intérieur des terres, mais si proche d'elle par la pensée et par des liens multiséculaires : le Mali.

Mesdames et messieurs, la Fondation Partage sait notre peuple généreux et sait qu'elle peut compter sur beaucoup d'engagements, - dont certains, ici dans cette salle à qui il me plaît de rendre hommage - pour atteindre son modeste et significatif objectif.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, que mes derniers mots soient pour nos frères et sœurs les Haïtiens, un peuple chaleureux et courageux qui défie le chaos, un peuple dont la diaspora a donné au Canada sa Gouverneure Générale et à la Communauté Internationale de nombreux cadres. Des mots pour dire que nous leur faisons confiance pour se reconstruire et assumer leur part de responsabilité dans le redressement de leur patrie.

A ces souhaits et à ce message, j'associe tous ces hommes et toutes ces femmes du Mali et d'Afrique qui ont connu et habité Haïti.

Enfin, aux Haïtiens d'ici dont je partage la douleur, aux Haïtiens maliens et aux Maliens haïtiens, vous si près de nous, je vous dis tout simplement courage. Que Dieu bénisse Haïti. Amen.

Je vous remercie.